



MISE À JOUR CORPORATIVE DE REDEVANCES AURIFÈRES OSISKO

(Montréal (Québec) – Le 4 décembre 2019) Redevances Aurifères Osisko Ltée (TSX & NYSE : OR) (« Osisko » ou la « Société ») annonce que M. Bryan A. Coates quittera ses fonctions de président de la Société à compter du 31 décembre 2019 et que M. Sandeep Singh sera nommé président de la Société.

Départ de M. Bryan Coates à titre de président

M. Coates quittera ses fonctions de président de la Société à compter du 31 décembre 2019. M. Coates a joué un rôle important dans l'industrie minière canadienne et il a contribué étroitement au développement d'importantes activités minières au Québec. M. Coates est président d'Osisko depuis juin 2014, période au cours de laquelle Osisko a connu une croissance exceptionnelle, passant d'une société avec un seul actif et une capitalisation boursière de 575 millions de dollars à un joueur clé dans l'industrie doté d'un portefeuille axé sur le marché nord-américain qui se compose de plus de 135 redevances, flux de métaux et conventions d'achat de la production de métaux précieux avec une capitalisation boursière d'environ 1,9 milliard de dollars. Auparavant, M. Coates a occupé le poste de vice-président, Finances et chef de la direction financière de Corporation Minière Osisko de 2007 à 2014, faisant partie intégrante de l'équipe qui a bâti la mine de classe mondiale Canadian Malartic. Avant de se joindre à Osisko, il a occupé des postes de haute direction auprès de plusieurs autres sociétés minières.

Bien qu'il quitte ses fonctions de président de la Société, M. Coates continuera de servir Osisko à titre de conseiller pour les affaires du Québec et les relations avec le gouvernement du Québec, ainsi que pour mener à terme des projets spécifiques.

Sean Roosen, président du conseil et chef de la direction, a noté que « Bryan fait partie de l'ADN d'Osisko depuis 2007, et qu'il a aidé l'équipe à obtenir les permis d'exploitation et à définir, financer, construire et exploiter Osisko, l'une des plus importantes et des plus belles mines d'or au Canada. Après la vente de Corporation minière Osisko, son leadership a contribué à la mise en place d'une plate-forme de redevances et de flux dont la taille a été multipliée par trois en seulement cinq ans. À titre de conseiller de confiance, il continuera de travailler avec nous sur d'importants projets au Québec, dont Falco et Stornoway, et il ne fait aucun doute qu'il continuera d'avoir un impact positif sur l'ensemble du secteur minier de bien des façons. »

Nomination de M. Sandeep Singh à titre de président

M. Singh se joindra à la Société à titre de nouveau président à compter du 31 décembre 2019, quittant son poste d'associé directeur de Maxit Capital (« Maxit »), un important conseiller financier du secteur minier et un conseiller de longue date d'Osisko.

M. Roosen a mentionné que « l'ajout de Sandeep à notre équipe de direction est un événement stimulant pour Osisko. Sandeep est notre conseiller financier de confiance depuis plus d'une décennie, et il était à nos côtés notamment lorsque nous avons formé Redevances Aurifères Osisko, et il est bien connu et très respecté dans notre secteur, par notre conseil, par notre équipe de direction ainsi que par nos parties prenantes. Bilingue et né au Québec, il possède une vision pour la création

de valeur et la croissance rentable et disciplinée et il continuera d'aider Osisko à bâtir son portefeuille d'actifs.

Avant de se joindre à Osisko, M Singh était chez Maxit, cabinet qu'il a cofondé et dont il était l'associé directeur depuis sa constitution en 2013. Au cours de ses 15 années de carrière à titre de banquier d'affaires, il a conseillé un grand nombre de sociétés minières et d'équipes de direction au sujet de leur croissance et de leurs stratégies de financement, orientant les équipes dans l'exécution des initiatives. À titre de cofondateur de Maxit, il a joué un rôle central dans le recrutement et la gestion d'une équipe de professionnels et dans la gestion d'une entreprise d'investissement indépendante, entrepreneuriale et très prospère. M. Roosen a ajouté « je connais Sandeep et j'ai travaillé étroitement avec lui depuis les 15 dernières années et j'ai un grand respect pour ses capacités. Nous avons d'importants projets en cours et je suis très heureux que nous puissions tirer profit de ses habiletés analytiques, son approche disciplinée, sa compréhension des structures financières complexes, son talent pour développer et entretenir des relations et son sens des affaires. J'ai hâte de travailler avec lui à notre planification stratégique, à l'élaboration de notre vision et à notre croissance, pour faire passer Redevances Aurifères Osisko à son prochain niveau de développement pour nos actionnaires. »

M. Singh a déclaré : « Je suis très heureux de me joindre à l'équipe d'Osisko. La base d'actifs de grande qualité, provenant principalement de juridictions minières de premier plan, n'obtient pas la reconnaissance qu'elle mérite. J'ai hâte de travailler avec Sean, avec le conseil d'administration et avec toute l'équipe pour libérer la valeur inhérente du portefeuille et continuer à bâtir une grande entreprise. Je suis honoré de succéder à Bryan, avec qui j'ai travaillé de très près à de nombreuses transactions réussies au fil des ans. Il sera d'une valeur inestimable dans son rôle de conseiller auprès de moi-même et de la Société. Je suis aussi incroyablement fier du cabinet que nous avons créé chez Maxit, et je pars avec la certitude qu'il est en de bonnes mains avec les associés en place. »

Avant de cofonder Maxit, M. Singh comptait plus de 10 ans d'expérience dans les services bancaires d'investissement dans le secteur minier chez BMO et Dundee, et il a été ingénieur aérospatial chez Pratt & Whitney au début de sa carrière. Sandeep possède une vaste expérience en matière de conseil et de financement dans le domaine des fusions et acquisitions, notamment dans le cadre de certaines des opérations les plus complexes et les plus créatrices de valeur dans le secteur minier.

M. Singh détient une maîtrise en administration des affaires de l'Université d'Oxford et un diplôme en génie mécanique de l'Université Concordia.

Démission d'Elif Lévesque, chef de la direction financière et vice-présidente, Finances

La Société annonce également qu'Elif Lévesque, chef de la direction financière et vice-présidente, Finances d'Osisko a décidé de quitter la Société à la fin de février 2020, une fois que la Société se sera acquittée de ses obligations en matière d'informations financières, pour relever d'autres défis. Par conséquent, le processus de recrutement de son remplaçant a commencé. Elif a fait partie intégrante de l'équipe de direction depuis la création d'Osisko et elle a grandement contribué à en faire la quatrième plus importante société cotée en bourse de redevances et de flux axée sur les métaux précieux au monde.

M. Roosen a déclaré : « Elif est chez Osisko depuis plus de dix ans. Elle a toujours été un membre apprécié et dévoué de notre équipe et elle a joué un rôle essentiel dans notre stratégie de croissance. Nous lui souhaitons sincèrement du succès dans le prochain chapitre de sa carrière. »

À propos de Redevances Aurifères Osisko Ltée

Redevances Aurifères Osisko Ltée est une société de redevances intermédiaire de métaux précieux axée sur les Amériques ayant débuté ses activités en juin 2014. Osisko détient un portefeuille concentré en Amérique du Nord qui se compose de plus de 135 redevances, flux de métaux et conventions d'achat de la production de métaux précieux. Le portefeuille d'Osisko se compose de cinq principaux actifs, y compris une redevance de 5 % NSR sur la mine Canadian Malartic, laquelle est la plus importante mine aurifère au Canada. Osisko détient également un portefeuille de participations dans des sociétés de ressources publiques, incluant une redevance de 19,9 % dans Ressources Falco Ltée et de 16,3 % dans Minière Osisko Inc.

Osisko est une société constituée sous le régime des lois de la province de Québec, son siège social étant situé au 1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal (Québec) H3B 2S2.

Mise en garde concernant les renseignements prospectifs

Certains énoncés contenus dans le présent communiqué peuvent être considérés comme des « énoncés prospectifs » au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables du Canada et des États-Unis. Compte tenu de leur nature, ces énoncés prospectifs obligent Osisko à poser certaines hypothèses et comportent nécessairement des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats prévus ou attendus. Les énoncés prospectifs ne comportent aucune garantie de performance. Dans ce communiqué de presse, ces énoncés prospectifs peuvent notamment comprendre, mais sans s'y limiter, des commentaires liés aux administrateurs et dirigeants d'Osisko, à la transition au poste de président, à la création de valeur et aux perspectives de croissance de la Société sous la direction de M. Singh. Des mots tels que « peut », « serait de nature à », « sera », « serait », « pourrait », « s'attend à », « croit », « prévoit », « anticipe », « à l'intention de », « évalue », « estime », « continue », ou leur forme négative ou toute autre terminologie semblable, ainsi que les termes habituellement utilisés au futur et au conditionnel, identifient des énoncés prospectifs. L'information contenue dans les énoncés prospectifs est fondée sur des hypothèses importantes ayant permis de tirer une conclusion ou d'effectuer une prévision ou une projection, incluant les perceptions de la direction des tendances historiques, des conditions actuelles et de l'évolution future prévue ainsi que d'autres facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances. Osisko considère que ses hypothèses sont raisonnables compte tenu de l'information disponible, mais elle avertit le lecteur que ses hypothèses à l'égard d'événements futurs dont plusieurs échappent à son contrôle, pourraient se révéler inexactes puisqu'elles sont soumises à des risques et à des incertitudes qui touchent Osisko et ses activités.

Pour plus de détails au sujet de ces facteurs et hypothèses ainsi que des autres facteurs et hypothèses qui sous-tendent les énoncés prospectifs présentés dans le présent communiqué, se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » de la dernière notice annuelle d'Osisko, déposée auprès des commissions en valeurs mobilières canadiennes et disponible en version électronique sous le profil de l'émetteur d'Osisko dans SEDAR (www.sedar.com), et déposée auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et disponible en version électronique sous le profil de l'émetteur d'Osisko dans EDGAR (www.sec.gov). L'information prospective présentée dans le présent communiqué reflète les attentes d'Osisko au moment de l'émission du présent communiqué et pourrait changer après cette date. Osisko décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de la réception de nouveaux renseignements, de la survenance d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par la loi.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec Redevances Aurifères Osisko Ltée :

Sean Roosen

Président du conseil et chef de la direction

Tél. (514) 940-0670

sroosen@osiskogr.com